

n° 109\_2024DEL  
Nomenclature n° 7121

Nombre de membres : 27  
Présents : 15  
Votants : 20

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 045-214501736-20241212-109\_2024DEL-BF



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARGEAU

**Séance du 12 décembre 2024**

L'an deux mille vingt et quatre, le douze décembre à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le cinq décembre deux mille vingt et quatre, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Mme Sophie HERON, Maire.

**Étaient présents :** Mme Sophie HÉRON, Mme Virginie GUIRAUD, M. Alain MARGUERITTE, M. Jean-Pierre MISSERI, Mme Claudine BEGON, M. Denis ROUET, M. Jean-Michel BOUARD, M. Jacques LEROY, Mme Marielle LAMBERT, Mme Edwige CHOURAQUI, Mme Marie-Claire NIAF, Mme Laurence PELLÉ, M. Clément RIGAL, Mme Julie GOUSSU, Mme Christine LEFEVRE

**Étaient absents/excusés :**

M. Brice LE BONNIEC, procuration donnée à M. Denis ROUET  
Mme Cédeline BLANCHON, procuration donnée à Mme Sophie HÉRON  
Mme Cristina DRAGOMIR, procuration donnée à Mme Claudine BEGON  
M. Jean-Michel LAPEYRONIE, procuration donnée à Mme Virginie GUIRAUD  
Mme Lucile RIGAL, procuration donnée à M. Clément RIGAL  
M. Alexandre RADIN  
M. Julien JEROME  
Mme Josette GUILLEMIN  
M. Jérôme POITOU  
M. Fabrice POUPET  
M. Ulrich PADONOU  
Mme Nathalie TERNET

Mme Julie GOUSSU est élue secrétaire de séance à l'unanimité.



### **109-2024DEL - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 : EAU**

Le budget primitif 2025 est présenté par Mme Sophie HERON (norme M49 - budget HT).

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir adopter le budget primitif 2025 selon les modalités ci-dessous.

Il est précisé que le budget proposé est voté sans reprise des résultats, en respectant le calendrier prévu dans le règlement budgétaire et financier adopté le 20 octobre 2022. Les résultats 2024 seront affectés lors du vote du budget supplémentaire.

### **FONCTIONNEMENT**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 540 079 €.

Notons que des crédits sont inscrits en dépenses :

- A hauteur de 110 000 € pour l'achat de l'eau au SEVAMOL ;
- pour les dépenses de fonctionnement courantes du service de l'eau : fournitures et petit matériel, entretien courant du réseau : 68 850 € ;
- pour le remboursement des frais de personnel au budget principal 74 000 € ;
- pour les charges de gestion courante (redevance débi-mètre et formation) 2 200 €
- pour régulariser les factures émises sur les exercices antérieurs, une enveloppe de 15 000 € ;
- pour faire face aux conséquences des impayés sur les exercices antérieurs, provision initiale à hauteur de 4 000 € dans l'attente de l'édition définitive ;

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le maire, le receveur municipal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.



n° 109\_2024DEL  
Nomenclature n° 7121

**Nombre de membres : 27**  
**Présents : 15**  
**Votants : 20**

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 045-214501736-20241212-109\_2024DEL-BF



- pour le reversement de la redevance pour pollution d'origine domestique à l'Agence de l'Eau 66 000 € ;
- pour virement à la section d'investissement 102 585 € ;
- pour alimenter la dotation aux amortissements 97 444 €.

En recettes sont inscrits les crédits provenant :

- de la vente d'eau aux abonnés pour 320 000 € ;
- de l'installation de nouveaux compteurs pour 5 000 € ;
- de la location des compteurs pour 105 000 € ;
- des redevances pour pollution d'origine domestique et de modernisation reversées à l'Agence de l'Eau en N+1 à hauteur de 104 000 € ;
- de l'amortissement des subventions pour 6 079 €.

### INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 200 029 €.

En dépenses d'investissement sont prévus :

- 5 000 € pour les paramétrages supplémentaires sur le logiciel de gestion/facturation ;
- 178 950 € au titre des travaux d'amélioration du réseau (un renforcement du maillage du réseau dans les hameaux est prévu à hauteur de 115 967,10€ HT)
- 10 000 € au titre des travaux en cours (en prévision d'une éventuelle demande d'avance par un prestataire) ;
- 6 079 € pour l'amortissement des subventions.

En recettes sont inscrits les crédits provenant :

- du virement de la section d'exploitation d'un montant de 102 585 € ;
- de l'amortissement des biens figurant à l'inventaire pour 97 444 €.

Dans l'attente de l'affectation des résultats 2024 lors du budget supplémentaire 2025, il est proposé de voter le budget primitif 2025 comme indiqué ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Projet BP 2025
D 011 Charges à caractère général	178 850.00 €
D 012 Dépenses de personnel	74 000.00 €
D 65 Charges de gestion courante	2 200.00 €
D 67 Charges exceptionnelles	15 000.00 €
D 68 Dotations aux provisions pour dépréciation	4 000.00 €
D 14 Atténuation de produits	66 000.00 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>340 050.00 €</b>
D 023 Virement à la section d'investissement	102 585.00 €
D 042 Opérations d'ordre	97 444.00 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>200 029.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>540 079.00 €</b>
Recettes	Projet BP 2025
R 70 Produits des services	534 000.00 €
<b>Total recettes réelles</b>	<b>534 000.00 €</b>
R 042 Opérations d'ordre	6 079.00 €
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>6 079.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>540 079.00 €</b>

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le maire, le receveur municipal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.



n° 109\_2024DEL  
Nomenclature n° 7121

Nombre de membres : 27  
Présents : 15  
Votants : 20

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 045-214501736-20241212-109\_2024DEL-BF



SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Projet BP 2025
D 20 Immobilisations incorporelles	5 000.00 €
D 21 Immobilisations corporelles	178 950.00 €
D 23 immobilisations en cours	10 000.00 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>193 950.00 €</b>
D 040 Opérations d'ordre	6 079.00 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>6 079.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>200 029.00 €</b>
Recettes	Projet BP 2025
<b>Total recettes réelles</b>	<b>0.00 €</b>
R 021 Virement de la section d'exploitation	102 585.00 €
R 040 Opérations d'ordre	97 444.00 €
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>200 029.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>200 029.00 €</b>

Après avis de la commission Finances et cadre de vie du 05 décembre 2024, il est proposé au conseil municipal d'adopter le budget primitif 2025 pour le budget eau.

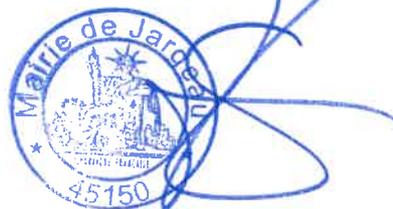
Adopté à l'unanimité



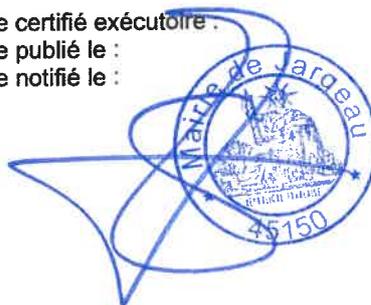
Le Secrétaire de séance,

Julie GOUSSU

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme, le 12 décembre 2024



Acte certifié exécutoire .  
Acte publié le :  
Acte notifié le :



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 045-214501736-20241212-109\_2024DEL-BF